



PROCES VERBAL

CODIR du samedi 21 juin 2025

Présents : Frédéric ARNAUD, Pierre DEBAST, Guilène FAUBOURG, Samuel IDMONT, Jimmy TURECK, Julien OBERLE,

Absents excusés : Adrien SWIDZINSKI, Mylène MASSOU, Emmanuelle CARRON. Flore ATTYASSE,

Ordre du jour

1. résultat du vote du Président par intérim
2. Validation du calendrier de la saison 2025/2026 pour la natation artistique
3. Travail sur la fiche de poste d'un chargé de développement pour la ligue de natation de la Réunion

La réunion débute à 8h08

1) Résultat du vote du président par intérim.

Suite à la démission du Président sortant, Dominique DERVILLIER, un président par intérim doit être élu jusqu'à la prochaine Assemblée Générale de la Ligue de Natation de la Réunion.

Au 19 juin 2025, seul Frédéric ARNAUD a présenté sa candidature.

Afin de permettre à chacun de voter et de respecter le scrutin à bulletin secret, les 10 membres du Codir restant ont tous reçu une proposition de vote via le logiciel Balotilo, le vendredi 20 décembre 2025 avec des votes clos au samedi 21 décembre 2025 à 7h30.

Les résultats sont :

10 votes : 8 pour 2 contre 0 abstention

Par vote majoritaire, la candidature de Frédéric ARNAUD est adoptée.

2) Validation du calendrier de la saison 2025/2026 pour la natation artistique

Un ETR de natation artistique c'est tenue le 12 juin 2025. (CF : compte rendu de l'ETR)

Frédéric ARNAUD présent lors de l'ETR nous explique le calendrier proposé. Le calendrier présente 2 compétitions majeurs ainsi que des compétitions par catégorie.

Le calendrier proposé par l'ETR est voté à l'unanimité des membres du Codir présent.

Il y a la volonté de créer un championnat de France de natation artistique à la Réunion. Cette épreuve doit être organisée par la ligue si elle se crée. Il faudra vérifier le cahier des charges de ce type de compétition et sa faisabilité à la Réunion. Il est demandé à l'ETR de la natation artistique de voir les possibilités.

Il a également été convenu lors de l'ETR, que lors du colloque d'octobre 2025 sur l'arbitrage de la natation artistique, la ligue finance un billet d'avion pour un des représentants de l'ETR de la natation artistique. Le second sera à financer par leurs propres moyens.

Ce financement exclu également la prise en charge de la venue d'un CTN en 2026.

3) Travail sur la fiche de poste d'un chargé de développement pour la ligue de natation de la Réunion

La fiche de poste de « chargé de développement de ligue de natation réunionnaise » a été retravaillée par Jimmy pour le Codir du 21 juin 2025. Cette deuxième mouture semble d'avantage correspondre aux attentes des membres du Codir. Après présentation, et quelques modifications, celle-ci a été renvoyée à l'ensemble des membres. Il est convenu que la fiche soit soumise à appréciation de chacun (cf : mail transmis le 21 juin 2025) et après validation par mail de chacun, la candidature sera mise sur tous les sites d'offre d'emploi nécessaires le plus rapidement possible. Ouvertures aux candidatures pendant 3 semaines. Prise de poste prévue, si possible, le 1^{er} septembre 2025.

Une commission de jury de recrutement, sur la base de 3 personnes, sera décidée au prochain CODIR.

Dès réception d'une candidature la commission se réunit pour un entretien d'embauche. La candidature pourra être retenue avant la clôture de la période de recrutement.

Fin de réunion 9h06

Secrétaire de séance : Julien OBERLE